

Érythrée

En 2011, l'économie de l'Érythrée avait progressé de 8.7 % sous l'effet de l'entrée en exploitation de la mine de Bisha (or et argent) et de la cimenterie de Massawa. En 2012, d'après les estimations, le PIB s'est fortement contracté, à 5.5 %, en raison d'une baisse imprévue du rendement à la mine de Bisha, d'un recul des envois de fonds par les travailleurs expatriés et d'un repli des cours de l'or sur 2011/12. La croissance devrait remonter à 7 % en 2013 et ressortir à 6.5 % en 2014, grâce à l'extraction d'or dans les mines de Koka et de Zara et de cuivre dans celle de Bisha.

L'investissement privé intérieur et étranger est fortement freiné par des contraintes macroéconomiques et structurelles liées à la gestion budgétaire, à l'intervention et aux contrôles de l'État sur le commerce extérieur et le change, à la présence d'établissements financiers peu solides et non compétitifs, à une infrastructure insuffisante et à une pénurie générale de main-d'œuvre qualifiée.

Avec ses excellentes performances, le secteur minier est, depuis quelques années, le principal moteur de croissance. La contribution de l'agriculture à l'économie est minime, même si ce secteur emploie environ 80 % de la population active. Par conséquent, la réforme des politiques et des institutions ainsi que le développement du secteur minier seront essentiels pour libérer le potentiel économique de l'Érythrée.

Vue d'ensemble

Depuis l'indépendance de l'Érythrée en 1993, les problèmes d'infrastructure, la faiblesse de l'investissement étranger (en particulier dans le secteur non minier) et la diminution de l'aide internationale entravent les performances économiques du pays. En 2011, l'économie avait néanmoins progressé de 8.7 % grâce à la mise en exploitation de la mine d'or et d'argent de Bisha et à la production de ciment à Massawa. Mais en 2012, selon les estimations, la croissance du produit intérieur brut (PIB) est retombée à 5.5 %, sous l'effet d'une diminution imprévue de la production à Bisha. Ce recul pourrait aussi être imputé à une baisse des transferts d'argent des travailleurs expatriés et au repli des cours de l'or en 2011/12. La production aurifère dans les mines de Koka et de Zara et celle du cuivre à Bisha devraient permettre à la croissance de s'améliorer en 2013, pour atteindre 7 %, avant de se tasser légèrement à 6.5 % en 2014. Même si l'Érythrée est en bonne voie pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à la santé des enfants, à la lutte contre le VIH/sida et contre le paludisme ainsi qu'à l'accès à l'eau potable, les progrès sont lents en ce qui concerne l'éradication de l'extrême pauvreté et l'éducation primaire universelle.

Avec la réduction prévue des coûts de production et ses conséquences sur l'économie de l'Érythrée et du Soudan, en particulier au niveau du solde budgétaire et de la balance des paiements, ces deux pays ont signé un protocole d'accord organisant leur partenariat et leur coopération dans le secteur minier. Ce contrat prévoit que l'or et l'argent extraits en Érythrée seront traités dans la raffinerie qui a ouvert ses portes au Soudan en septembre 2012. Les coûts de production seront ainsi considérablement abaissés par rapport à l'époque où ces minerais devaient être raffinés en Europe ou en Inde.

En outre, les autorités nationales ont entamé la privatisation de 32 entreprises manufacturières, ce qui apportera non seulement un nouvelle marge de manœuvre budgétaire, mais libéralisera également l'économie. La législation minière a également été amendée. L'État possède désormais 10 % des actions de tout projet d'extraction avec une option pour l'achat de 30 % d'actions supplémentaires. Il peut ainsi déterminer au cas par cas sa participation. En février 2013, l'Érythrée a libéralisé son marché des changes dans le but de remédier à la pénurie de devises. Les établissements et les particuliers peuvent ainsi ouvrir des comptes de dépôt libellés dans une monnaie étrangère et les utiliser sans restrictions dans leurs transactions internationales. Dans le même temps, la tentative de coup d'État par l'armée, en janvier 2013, semble avoir été rapidement maîtrisée. Le Front populaire pour la démocratie et la justice (*People's Front for Democracy and Justice* - PFDJ), le seul parti politique d'Érythrée, et le président Issayas Afewerki, restent résolument maîtres de l'appareil politique et économique du pays, mais leur légitimité est de plus en plus menacée.

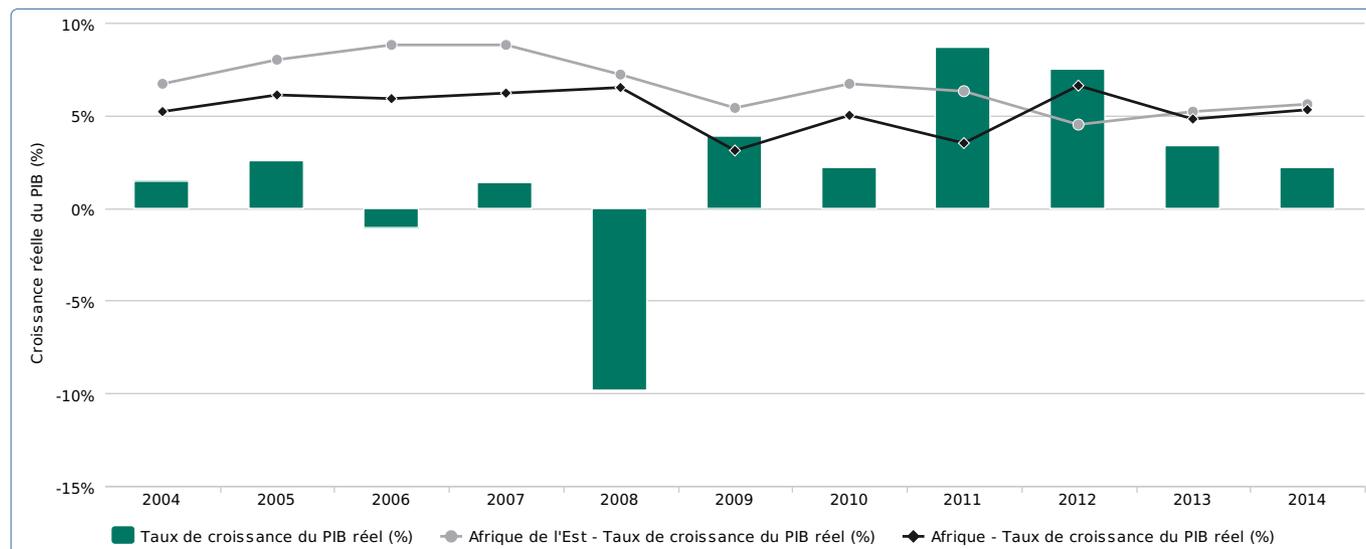
Depuis quelques années, la croissance de l'Érythrée est tirée par les ressources minières, en particulier avec le démarrage, en février 2011, de l'exploitation et de l'exportation d'or et d'argent à la mine de Bisha. L'Érythrée possède également des gisements non négligeables de cuivre, de zinc, de nickel et de chromite. D'ici 2016, l'extraction de potasse sur le site de Colluli devrait être opérationnelle.

La contribution de l'agriculture à l'économie est minime, même si ce secteur emploie environ 80 % de la population active. En outre, les financements visant à développer les ressources halieutiques et l'élevage sont sous-utilisées.

Parmi les problèmes généraux figurent un service national illimité et sous-payé, le recours au travail forcé, la sécheresse et d'autres catastrophes naturelles, les conflits frontaliers persistants avec deux pays voisins, un défaut d'alignement du taux de change, qui entraîne une pénurie de devises, et un environnement défavorable pour l'investissement. Les autorités ont pris conscience d'une partie de ces problèmes et mettent en œuvre depuis 2008 des réformes au coup par coup pour y remédier. Elles ont ainsi créé une zone de libre-échange à Massawa, instauré le système douanier automatisé Sydonia++ et lancé un programme de privatisations.

Globalement, la réforme de la politique macroéconomique et des institutions, destinée à promouvoir le secteur privé et à développer les compétences, constitue une condition préalable à l'exploitation du potentiel économique de l'Érythrée.

Figure 1: Taux de croissance du PIB réel 2013 (E)



2012 : estimations ; 2013 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932816062>

Tableau 1 : Indicateurs Macroéconomiques

	2011	2012	2013	2014
Taux de croissance du PIB réel	8.7	5.5	7	6.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	5.7	3.5	5	4.5
Inflation IPC	20	17	12.3	12.3
Balance budgétaire % PIB	-	-	-	-
Balance courante % PIB	-3.9	-5.7	-5.3	-6.1

2012 : estimations ; 2013 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932818779>

Développements récents et perspectives

En 2012, la croissance du PIB aurait ralenti à 5.5 %. Ce recul tient principalement à l'absence de nouveau projet minier dans le pays et au repli imprévu de la production à la mine de Bisha. Il s'explique aussi par la diminution des envois des fonds envoyés par la diaspora et par la baisse du cours de l'or en 2011/12. La croissance du PIB devrait remonter à 7 % en 2013 et 6.5 % en 2014, grâce au démarrage de la production de cuivre à Bisha et d'or par les mines de Koka et Zara. Cependant, si les problèmes politiques et de gouvernance persistent et si les autorités continuent de retarder les réformes destinées à améliorer le solde budgétaire et à libérer le commerce extérieur et le régime de change, les perspectives de croissance du pays risquent de s'assombrir.

En 2011, le secteur des services a dominé l'économie de l'Érythrée, représentant 58.9 % du PIB. Sa croissance tient en grande partie à l'administration publique et à la défense, au commerce intérieur, ainsi qu'à l'hôtellerie/restauration. L'industrie occupe également une part croissante dans l'économie érythréenne. Elle constituait 24.1 % du PIB en 2011, stimulée par le secteur minier et les travaux de construction en cours.

Enfin, l'agriculture n'a représenté que 17 % du PIB en 2011. La sécurité alimentaire s'est dégradée en 2011, en raison de la faiblesse des précipitations pendant la courte saison des pluies de printemps (pluies *azmera*, de mars à mai), entraînant une hausse des importations de denrées alimentaires, et, partant, des tensions sur la balance des paiements. En outre, selon le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (Smiar), mis en place par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la situation s'est détériorée dans les régions côtières du Nord du pays pendant la courte saison des pluies d'hiver (pluies *bahri*, de novembre à février). Selon les estimations, en 2011 et 2012, l'investissement public et la consommation privée sont les principaux moteurs du PIB réel, et devraient le rester en 2013 et 2014. L'investissement public porte sur des projets d'infrastructure, notamment dans les secteurs immobiliers (bâtiments d'habitation et de commerce), du sport (nouveaux stades et rénovation des équipements existants), de l'éducation (nouvelles écoles), du transport routier et de la santé (aménagement d'hôpitaux et équipements ambulanciers).

Politiques macroéconomiques

Politique budgétaire

Il est difficile d'évaluer précisément la politique budgétaire car, depuis l'indépendance du pays en 1993, l'État n'a pas publié d'estimations budgétaires détaillées. Cependant, selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI) et de l'*Economist Intelligence Unit* (EIU), depuis l'indépendance de l'Érythrée, les finances publiques pâtiennent de déficits chroniques. Le déficit budgétaire, élevé, est estimé à 10.3 % du PIB en 2012. Il devrait se tasser à 9.7 % en 2013 et à 9.4 % en 2014, en conséquence de la hausse attendue des recettes publiques liée aux recettes minières. Si le programme de privatisation progresse comme prévu, le déficit budgétaire devrait se réduire encore. Faute d'un large accès au financement extérieur, l'État continue de financer son déficit budgétaire en interne, en augmentant la masse monétaire et en émettant des bons du Trésor, ce qui alimente les déséquilibres macroéconomiques. L'inflation enregistre déjà un taux à deux chiffres et le ratio de la dette publique nationale sur le PIB est estimé à 126 % pour 2012.

Tableau 3 : Opérations financières de l'état (pourcentage du PIB)

	2009
Recettes totales (avec dons)	15.7
Recettes fiscales	-
Recettes pétrolières	-
Dons	-
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	31.1
Dépenses courantes	-
Sans les intérêts	-
Salaires	-
Intérêts	-
Solde primaire	-
Solde global	-15.5

2012 : estimations ; 2013 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932820755>

Politique monétaire

Au cours des cinq dernières années au moins, les autorités monétaires de l'Érythrée ont adopté une politique de financement interne du déficit *via* l'émission de monnaie, sans tenir compte de la stabilité des prix. Cette politique a débouché sur une croissance monétaire rapide et une inflation à deux chiffres. L'inflation affiche toutefois un taux annuel en recul : il est redescendu à 17 % en 2012, contre une moyenne de 20 % en 2011. Il devrait refluer encore, à 12.3 % en 2013 et 2014, sous l'effet de l'envolée attendue de la production de denrées alimentaires (à condition que les conditions météorologiques s'améliorent) et de la tendance des cours internationaux des produits de base. L'État maintient les taux d'intérêt à un niveau artificiellement bas, nettement inférieur à l'inflation.

La monnaie nationale, le nafka (ERN), est rattachée depuis une dizaine d'années au dollar américain (USD), au taux de 15.40 ERN pour 1 USD. Malgré les contrôles stricts opérés par l'État et sa politique de lutte contre le marché des changes parallèle, ce dernier, qui serait supérieur de 50 % au taux de change officiel, continue de prospérer. C'est le signe que la monnaie nationale est largement surévaluée. Les déséquilibres extérieurs et la grave pénurie de devises qui perdure pèsent sur les réserves, qui couvraient environ 2.6 mois d'importations en 2011 selon les estimations du FMI. Le manque de devises devrait se tasser, puisque que le gouvernement a proclamé, en février 2013, qu'il allait libéraliser les transactions en monnaie étrangère. Les établissements et les particuliers sont désormais autorisés à ouvrir des comptes de dépôt en devises et à utiliser sans restrictions des devises dans les transactions internationales.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

Malgré sa position stratégique, l'Érythrée est l'un des pays les moins bien intégrés de la Corne de l'Afrique et doit poursuivre sur la voie de l'intégration régionale. Les efforts qu'elle déploie pour revenir au sein de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) sont louables. Le pays avait suspendu son adhésion à l'IGAD pour protester contre le refus de cette dernière de condamner et sanctionner l'Éthiopie pour l'envoi de troupes en Somalie. L'Érythrée est toutefois membre de quelques organisations régionales et internationales, comme le Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (Comesa), l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) et la Communauté des États sahélo-sahariens. L'accord de coopération que l'Érythrée avait signé avec les Nations Unies a expiré à la fin de 2012. Le 28 janvier 2013, un nouveau cadre de partenariat et de coopération a été élaboré. Il guidera les activités des Nations Unies et d'autres organisations internationales sur la période 2013-16.

En 2011, après une première série de sanctions infligées à l'Érythrée en 2009, le Conseil de sécurité des Nations Unies lui en a imposé une seconde en raison du rôle déstabilisateur joué dans la Corne de l'Afrique. En mars 2013, elles étaient toujours appliquées. Ces sanctions devraient être maintenues jusqu'à ce que le gouvernement érythréen apporte une réponse satisfaisante aux injonctions formulées par le Conseil de sécurité lors du renforcement des sanctions ou que le pays aura procédé à des changements significatifs. Les conditions de levée des sanctions comprennent la reconnaissance du nouveau gouvernement somalien et la libération des prisonniers de guerre djiboutiens.

Les avancées récentes en faveur de l'ouverture de l'économie sont de bon augure pour l'investissement. Cependant, l'arrimage de la monnaie a peu de chances d'être complètement abandonné et remplacé par un taux de change flottant. En 2009, une zone de libre-échange a été créée à Massawa afin d'attirer l'investissement étranger. Tous les obstacles potentiels aux échanges, dont les taxes et les quotas, y sont levés et les procédures administratives réduites au minimum. Grâce à l'introduction du système Sydonia++, des progrès ont également été réalisés dans la transparence du dédouanement.

Le compte courant de l'Érythrée est en déficit depuis 2004. En 2011, toutefois, ce déficit s'est considérablement réduit, malgré le ralentissement des envois de fonds des travailleurs expatriés lié aux sanctions imposées par les Nations Unies. Il est passé de 10.7 % du PIB en 2010 à 3.9 %, sous l'effet de la diminution du déficit du commerce de marchandises (grâce aux exportations de produits miniers) et de l'excédent de la balance des services. En 2012, toutes les composantes du compte courant (services, revenu des facteurs, transferts courants et balance commerciale) se sont dégradées, entraînant un creusement du déficit du compte courant à 5.7 % du PIB. Ce déficit devrait revenir à 5.3 % en 2013 sous l'effet de la poursuite de la baisse du revenu des facteurs et du déficit commercial. Mais la tendance baissière de la balance des services étant imputable à une augmentation des importations de services pour le secteur minier, ainsi qu'au repli persistant des envois de fonds de la diaspora, le déficit du compte courant devrait à nouveau se creuser à 6.19 % en 2014.

Tableau 4 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2004	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Balance commerciale	-49.6	-30.6	-26.5	-15.4	-15.9	-13.9	-13.5
Exportations de biens (f.o.b.)	1	0.9	0.8	13.3	10.5	10.6	9.6
Importations de biens (f.o.b.)	50.6	31.5	27.2	28.6	26.3	24.5	23.1
Services	-4.4	1	1	1.5	0.9	0.6	0.4
Revenu des facteurs	-1.4	-0.9	-0.9	-1.1	-1.3	-1.1	-1
Transferts courants	54.7	21.4	15.7	11	10.6	9.2	8
Solde des comptes courants	-0.7	-9.1	-10.7	-3.9	-5.7	-5.3	-6.1

2012 : estimations ; 2013 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932821743>

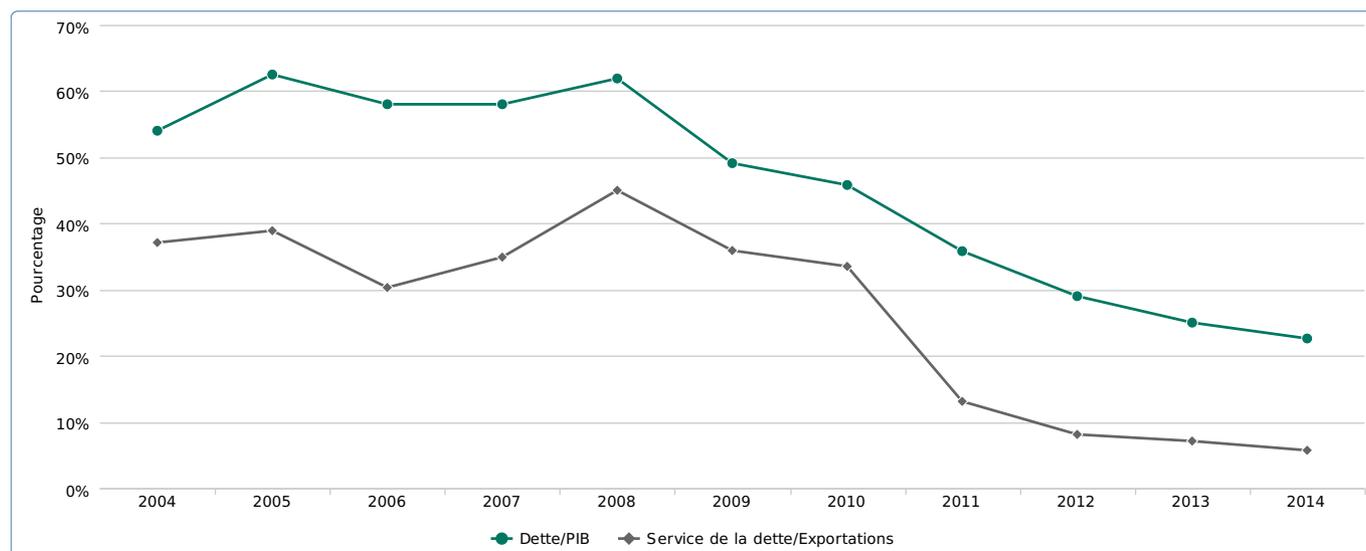
Politique de la dette

La dette de l'Érythrée décroît progressivement depuis 2008, mais elle reste largement insoutenable. La dette publique nationale, qui ressortait à 145 % du PIB en 2009, a diminué à 134 % en 2011. Selon les données du Fonds monétaire international (FMI), elle aurait reculé encore, à 126 % du PIB, en 2012. Toutefois, le problème

réel tient à la dette intérieure. En 2012, celle-ci représentait environ 70 % de la dette publique totale. Même si l'Érythrée peut prétendre à l'allègement de sa dette au titre de l'initiative du FMI pour les pays pauvres très endettés, elle doit pour ce faire avoir mis en place un programme de référence. Le pays n'a pas encore indiqué sa volonté d'instaurer ce programme et s'efforce de gérer sa dette sans aide.

Pour l'avenir, une hausse des recettes issues des activités minières, conjuguée à un cours de l'or élevé, pourrait alléger les tensions dues à l'endettement à moyen terme. Malgré cet optimisme, les sanctions des Nations Unies et l'engouement temporaire pour le secteur minier pourraient creuser la dette en 2013. Dans tous les cas, le niveau actuel de l'endettement n'est pas tenable et impose des changements structurels permettant la réduction des dépenses publiques, notamment pour l'armée.

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations 2013



2012 : estimations ; 2013 et années suivantes : prévisions.

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

L'Érythrée manque toujours de compétitivité sur la scène régionale et mondiale, en raison de ses faiblesses du côté de l'offre, de l'environnement général des affaires et de ses restrictions sur les changes. Le pays ne possède pas non plus de système de régulation clairement organisé, et les procédures sont appliquées de manière aléatoire et irrégulière. Le manque de mécanismes objectifs de règlement des différends, les difficultés d'obtention des autorisations, l'emploi à grande échelle de main-d'œuvre forcée et l'expropriation d'actifs privés constituent des obstacles supplémentaires aux investissements privés locaux et étrangers. L'État influence les décisions de tribunaux dans le règlement des litiges juridiques. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée et le sous-développement du secteur financier pèsent sur le coût de la conduite des affaires pour les entreprises et sur les risques liés à l'investissement.

L'édition 2013 du rapport de la Banque mondiale *Doing Business 2013* classe l'Érythrée au 182^e rang sur 185 pays, soit à la même place que dans l'édition précédente. Ce rapport observe que la création d'une entreprise en Érythrée requiert 13 procédures et 84 jours, représente un coût de 52.3 % du revenu par habitant et nécessite un capital minimum correspondant à 203.1 % du revenu par habitant, contre 8 procédures et 34 jours, un coût de 67.3 % et un apport de 116 % en moyenne pour l'Afrique subsaharienne.

Une conférence nationale sur l'investissement s'est tenue pendant deux jours à Asmara, la capitale de l'Érythrée, en décembre 2012. À cette occasion, le ministre du Commerce et de l'Industrie, Estifanos Habte, a fait part de l'intention des autorités de privatiser 32 entreprises manufacturières et plusieurs autres entreprises publiques, soit *via* la cession de parts soit en restaurant un régime de propriété unique. Ces sociétés sont Asmara Brewery, Red Sea Bottlers Share Company, Dekemhare Pasta Factory, Eritrean Telecommunications Services Corporation et National Insurance Corporation of Eritrea (déjà partiellement privatisée en 2004).

Même si les entrées d'investissement direct étranger sont restées assez faibles, elles sont dynamisées depuis 2009 par les fonds qui ont afflué vers le secteur minier. L'État a toutefois accordé des incitations aux investisseurs étrangers de manière sélective afin qu'ils explorent les ressources sous-exploitées dans le secteur minier, l'énergie, la pêche et le tourisme. D'autres secteurs tels que le ciment et le forage pétrolier *offshore*, pourraient aussi attirer des investisseurs.

Secteur financier

Le système financier de l'Érythrée est dominé par de petits établissements d'État. Le système se compose d'une banque centrale (National Bank of Eritrea - NBE), de quatre autres banques (prépondérance de la Commercial Bank of Eritrea) et d'une société d'assurance (National Insurance Corporation of Eritrea). Jusqu'ici, aucun établissement privé local ou étranger n'a été autorisé à opérer en Érythrée (à l'exception des bureaux de change). La loi sur les établissements bancaires et financiers (*Banking and Financial Institutions Act*) a pourtant accordé cette responsabilité à la Banque centrale. Comme dans la plupart des pays africains, il n'existe ni société d'assurance des dépôts, ni maison de réescompte, ni marché financier officiel.

Étant donné son manque de profondeur et d'étendue, le secteur financier ne peut proposer que des services rudimentaires de dépôt et de prêt aux Érythréens.

Le repli des taux d'intérêt a déstabilisé les banques étant donné que l'activité de prêt ne génère pas suffisamment de revenus pour couvrir les coûts de fonctionnement de la plupart des banques commerciales. Le système bancaire souffre également d'une forte proportion de prêts improductifs et d'une faible rentabilité. Malheureusement, la plupart des Érythréens, en particulier les plus pauvres, n'ont guère accès aux établissements financiers formels du pays car ils ne satisfont pas aux critères de garantie. Ce problème est aggravé par l'absence de documentation sur leurs emprunts antérieurs.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

En 2011, la part du PIB consacrée à l'administration publique et à la défense est estimée à 28 % environ, essentiellement du fait des dépenses militaires. En raison de l'importance que l'Érythrée accorde à l'armée, d'autres secteurs ont pâti d'un manque de financements publics. Néanmoins, l'État s'est engagé à financer des programmes de lutte contre la pauvreté, comme le montre par exemple le Document intérimaire de réduction de la pauvreté (*Interim Poverty Reduction Strategy Paper*). Ces stratégies mettent en évidence, entre autres, l'approche adoptée par les pouvoirs publics pour remédier aux problèmes des populations vulnérables. Des allocations budgétaires restreintes, tant pour les ressources financières que pour les moyens humains, entravent cependant la mise en œuvre efficace de ces stratégies.

Gestion des ressources naturelles et environnement

L'intervention de l'État pour améliorer l'environnement comprend des campagnes de plantation d'arbres et de création de terrasses notamment, qui mobilisent souvent les appelés du service national. La grave pénurie de services énergétiques modernes, et l'offre insuffisante de kérosène, constituent des défis importants en Érythrée, où les habitants se servent de bois et de charbon de bois pour cuisiner, ce qui a des effets délétères sur l'environnement. Dans l'ensemble, la pollution environnementale est néanmoins faible, car les ressources littorales et marines sont peu exploitées et les activités industrielles peu développées.

Le pays doit impérativement investir dans les énergies renouvelables et l'expansion du secteur de l'électricité, non seulement à des fins domestiques, mais aussi pour des usages commerciaux et industriels afin de faciliter le développement économique de l'Érythrée et de protéger l'environnement.

Contexte politique

Le parti au pouvoir, le Front populaire pour la démocratie et la justice (PFDJ), dirigé par le président Issayas Afewerki, continue de dominer la vie politique. L'Érythrée n'a jamais organisé d'élections législatives ou présidentielle alors que le pluralisme politique est inscrit dans sa Constitution, qui date de 1997. La démocratisation ne semble pas non plus faire partie de ses priorités. Selon le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, entre 5 000 et 10 000 prisonniers politiques étaient détenus en 2012, dont beaucoup depuis de longues années et sans procès. De surcroît, un nombre croissant de demandeurs d'asile fuient le pays chaque jour. L'un des cas les plus connus est celui des quatre athlètes érythréens ayant participé aux jeux Olympiques de Londres à l'été 2012. 17 membres de l'équipe nationale de football se sont également enfui, à l'occasion d'un match de la Coupe Cecafo (Conseil des associations de football d'Afrique de l'Est et centrale) qui se jouait à Kampala (Ouganda), à la fin de 2012.

Les analystes politiques estiment que le régime actuel se maintiendra jusqu'en 2015 au moins. Les événements récents relayés par les médias, comme la défection en octobre 2012 de deux pilotes partis en Arabie saoudite avec l'avion présidentiel, le départ d'Ali Abdu, ministre de l'Information et ancien bras droit du Président, et la tentative de coup d'État de janvier 2013 (plus de 100 soldats de l'armée érythréenne ont encerclé le ministère de l'Information et d'autres bâtiments officiels), montrent que le pouvoir est ouvertement menacé, avec les risques élevés que cela comporte. Les soldats mutins ont contraint les médias érythréens, propriété de l'État, à diffuser un appel à la libération des prisonniers politiques et à l'application de la Constitution.

Étant donné ses mauvaises performances sur le plan de la démocratie, le classement de l'Érythrée dans les différents index politiques ou démocratiques est très bas.

En outre, la gestion des finances publiques reste peu transparente. Le budget national n'étant pas rendu public, il est difficile d'évaluer la qualité de la gestion. Selon la dernière édition du rapport *Governance Matters*, l'Érythrée a progressé sur l'indicateur de gouvernance pour la stabilité politique, mais régressé en ce qui concerne l'obligation de rendre des comptes, l'état de droit, la lutte contre la corruption, l'efficacité de l'administration publique et la qualité de la réglementation. Transparency International classe l'Érythrée 150^e sur 176 pays dans son indice de perception de la corruption pour 2012.

L'Érythrée reste en conflit avec la plupart de ses voisins. Le gouvernement de Djibouti a redit son impatience vis-à-vis de l'absence de progrès dans la finalisation de sa frontière commune et le retour de ses prisonniers de guerre. Néanmoins, des événements récents, tels que l'intention du Soudan du Sud d'aider à résoudre le différend frontalier avec l'Éthiopie, semblent de bon augure pour la paix entre l'Érythrée et ses voisins.

Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD), l'Érythrée est en bonne voie pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) relatifs à la santé infantile, au VIH/sida, au paludisme et à d'autres maladies, ainsi qu'à l'accès à l'eau potable. En revanche, les progrès sont lents dans la lutte contre l'extrême pauvreté et l'accès à l'éducation primaire pour tous. Sur ce dernier point, le problème réside dans l'inadaptation des salles de classe et le manque d'enseignants. Les professeurs étrangers constituent environ 60 % des personnels qualifiés des établissements d'enseignement supérieur et 30 % de ceux des établissements d'enseignement secondaire (en particulier dans les matières scientifiques et les mathématiques).

Le programme de lutte contre la pauvreté de l'Érythrée met l'accent sur le développement des ressources humaines, comme le souligne le Plan de développement national pour 2010-13. Depuis 1993, sept nouveaux *colleges* et une école de management ont été créés afin d'améliorer l'efficacité des salariés du secteur public. Mais davantage de ressources sont nécessaires au vu des performances toujours plus mauvaises qu'affiche le pays pour la plupart des indicateurs liés à l'éducation. L'Érythrée a de très faibles probabilités d'atteindre l'OMD sur l'universalité de l'éducation primaire. Les statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) révèlent un taux d'inscription net dans l'enseignement primaire de 37 % en 2011, alors qu'il atteignait 50 % en 2005.

L'élimination des disparités entre garçons et filles dans l'enseignement constitue un droit humain fondamental et une cible importante des OMD. Malheureusement, les filles restent sous-représentées au niveau secondaire et tertiaire. D'après le Fonds africain pour le développement, en septembre 2011, elles comptaient pour environ 41 % des élèves du secondaire et moins de 30 % du tertiaire. La faiblesse du taux d'inscription des filles aux trois niveaux d'enseignement s'explique par : un nombre d'écoles insuffisant, en particulier en zone rurale ; la longueur du trajet jusqu'à l'école ; la réticence des parents à envoyer leurs filles à l'école ; le manque d'enseignantes pouvant représenter un modèle pour les filles et les mariages précoces.

Pour soutenir le secteur de l'enseignement technique et professionnel en Érythrée, la BAfD a approuvé un don de 18.65 millions USD en 2012. Ce projet est cofinancé par le gouvernement, qui apportera 2.06 millions USD. Il a pour ambition de produire des techniciens de qualité au niveau intermédiaire, en ciblant 50 000 étudiants.

Le secteur de la santé a besoin d'une stratégie et de mesures lui permettant de remédier aux problèmes sanitaires, et notamment d'un personnel de santé formé (médecins, infirmiers et sages-femmes). Le pays compte, selon les estimations, un médecin et six infirmières pour 10 000 habitants. Le taux de mortalité maternelle est élevé dû aux avortements à risque, à des pratiques traditionnelles dangereuses, au faible niveau d'éducation et aux longs trajets à parcourir pour atteindre un établissement de soin.

Néanmoins, les efforts déployés par l'État, avec l'appui des donateurs comme l'OMS, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), le Fonds des Nations Unies pour la population (Fnuap) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), produisent des résultats encourageants, en particulier en ce qui concerne la mortalité maternelle et infantile. Ainsi, selon les statistiques de la Banque mondiale, de l'OMS et de l'Unicef, en 2011, le taux de mortalité infantile s'établissait à 46 décès pour 1 000 naissances vivantes, et le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans était de 68 pour mille, soit une baisse par rapport à 1990 (quand les taux ressortaient respectivement à 86 et à 141). De même, le taux de mortalité maternelle est tombé à 240 pour 1 000 en 2010, contre 880 en 1990. Si la tendance actuelle se poursuit, l'Érythrée est en très bonne voie pour atteindre l'OMD relatif à l'amélioration de la santé maternelle.

Selon le PNUD, l'État s'efforce de renforcer les politiques et programmes de lutte contre le VIH/sida sur le lieu de travail. Ces programmes visent à réduire l'incidence de la maladie et à améliorer les conditions de vie des populations cibles, par le biais de programmes de sensibilisation, ainsi que par des mesures préventives et curatives destinées à prévenir une pandémie.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

L'Érythrée est l'un des pays les plus pauvres du monde, avec un PIB par habitant estimé à 482 USD. D'après les données du PNUD, près des deux tiers de la population vit en deçà du seuil de pauvreté. Toujours d'après cette source, en Érythrée, les femmes sont en moyenne plus pauvres que les hommes et l'incidence de la pauvreté est plus élevée dans les zones rurales (environ 65 %) que dans les zones urbaines comme Asmara (un peu plus de 50 %). Les autres principaux indicateurs socio-économiques et démographiques sont tout aussi médiocres : faiblesse du niveau de vie et de revenu, et services fondamentaux insuffisants dans la santé, l'éducation et la protection sociale, par exemple.

Le gouvernement continue d'appliquer son programme de conscription, qualifié de « travail forcé » par les organisations érythréennes des droits de l'homme. Il porte sur l'engagement permanent d'environ 400 000 hommes et femmes âgés de 18 à 40-45 ans, qui sont assujettis à une discipline militaire pour environ 12 USD par mois. Si les conscrits ne sont pas censés être engagés pendant plus de 18 mois, les informations diffusées par les médias révèlent que plusieurs dizaines de milliers d'Érythréens seraient mobilisés pendant dix ans voire davantage. Cette conscription est l'explication la plus souvent donnée par la majorité des demandeurs d'asile qui fuient le pays.

L'Indice de développement humain (IDH) du PNUD et l'Indice de la faim dans le monde (IFM), élaboré par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (Ifpri), confirment les mauvaises conditions de vie des Érythréens. Avec un IDH de 0.351, le PNUD a classé l'Érythrée 181^e sur 187 pays en 2012. Selon l'IFM 2012, l'Érythrée fait partie des trois pays au monde à afficher des scores extrêmement alarmants, les deux autres pays étant le Burundi et Haïti. Par conséquent, les autorités nationales, épaulées par leurs partenaires au développement, ont mis en œuvre plusieurs programmes principalement destinés à atténuer la pauvreté : (i) emploi des jeunes et développement des compétences (PNUD) ; (ii) projet de développement local d'Anseba (Fonds d'équipement des Nations Unies, PNUD et Fonds belge pour la sécurité alimentaire) ; et (iii) améliorer les moyens d'existence des communautés de pêcheurs pour accroître la sécurité alimentaire nationale (PNUD, OMS et autres donateurs) et le programme de santé reproductive et de lutte contre le VIH/sida, les IST, la tuberculose et le paludisme en Érythrée (Association internationale de développement).

Égalité hommes-femmes

L'engagement de l'Érythrée envers l'égalité entre hommes et femmes est manifeste dans ses proclamations sur le travail et la réforme agraire. La Proclamation sur le travail, entrée en vigueur en novembre 2001, accorde une protection juridique aux femmes qui travaillent et leur offre des prestations et des allocations de protection maternelle équitables. De son côté, la Proclamation de la réforme agraire (1994 et 1997) accorde à tout citoyen le droit d'utiliser la terre, sans discrimination de genre, de religion ou d'origine ethnique. Par conséquent, les femmes ont obtenu des droits égaux et la possibilité d'accéder à la terre pour la cultiver, construire des maisons et créer des entreprises dans les zones rurales et urbaines. Les femmes constituent 30 % de la main-d'œuvre, et sont très actives dans le secteur informel. Les Érythréennes dirigent environ 40 % des petites et moyennes entreprises. Le taux de mortalité maternelle, en partie imputable à des pratiques traditionnelles dangereuses, est en baisse, mais le niveau d'instruction reste faible. La distance qu'il faut parcourir pour atteindre un dispensaire et le coût du transport empêchent aussi les femmes enceintes de recourir à des professionnels de santé. La société érythréenne reste traditionnelle et patriarcale, et les hommes conservent un accès privilégié à l'éducation, à l'emploi et aux ressources économiques. Selon l'index « Institutions sociales et égalité homme-femme » de l'OCDE, le manque de garanties empêche les Érythréennes de bénéficier du crédit dans les banques commerciales, où elles n'obtiennent en moyenne que 9 % des prêts.

En partenariat avec les pouvoirs publics et les donateurs, une ONG, l'Union nationale des femmes érythréennes (*National Union of Eritrean Women - NUEW*), joue un rôle de premier plan dans l'autonomisation et la participation des Érythréennes au mouvement national de libération et de justice sociale. Actuellement, la NUEW est considéré comme la principale organisation de lutte pour l'égalité des sexes dans le pays. Elle propose des formations et aide les femmes à devenir une main-d'œuvre productive et créative au niveau national. Elle organise des conférences et des ateliers pour sensibiliser aux questions de genre, renforcer les connaissances des femmes sur les droits juridiques et fonciers. Elle mène des recherches sur les questions relatives aux femmes et diffuse des informations à ce sujet. Elle contribue à des activités génératrices de revenu : par exemple, dans l'horticulture, le « *Donkey Project* », qui vise à alléger le fardeau des femmes pour le transport de l'eau, et le « *Handicraft Project* ». Elle vient en aide aux victimes de la guerre, en particulier les femmes et les enfants, en leur apportant du matériel de base et des conseils. Le manque de capacités et d'accès à des moyens suffisants pèsent néanmoins sur les résultats obtenus par cette organisation.

Analyse thématique : Transformation structurelle et ressources naturelles

L'Érythrée, qui fait partie du bouclier arabo-nubien, offre des conditions géologiques favorables à l'exploration et à la production de produits miniers. Elle possède des gisements d'or, d'argent, de cuivre, de zinc et de potasse, mais aussi de nickel et de chromite. En 2011, les activités minières y sont reparties à la hausse avec le démarrage de l'exploitation commerciale et de l'exportation d'or et d'argent à la mine de Bisha, exploitée par le canadien Nevsun Resources Ltd. Selon la chaîne d'information locale *capitaleritrea news*, la mine de Bisha devrait produire 30.05 millions de grammes d'or, 266.48 millions de grammes d'argent, 332.93 millions de kilogrammes de cuivre et plus de 450 milliards de grammes de zinc pour une durée de vie de 10 ans. Le projet d'extraction de potasse de Colluli (*Colluli Potash Project*), exploité par l'australien South Boulder Mines Ltd., revêt une très grande importance. La production devrait débuter en 2016. Le britannique Andiamo Exploration Ltd. (or) et les entreprises chinoises Beijing Donia Resources Co. et Land Energy Group, entre autres, sont elles aussi très actives dans ce secteur. En 2012, le secteur minier a été le principal moteur de la croissance économique du pays, et le restera dans un avenir proche.

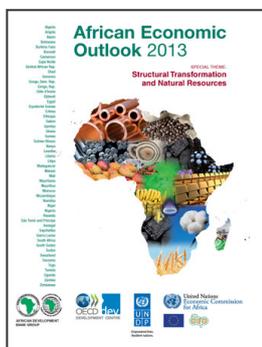
Contre toute attente, les sanctions infligées à l'Érythrée en 2009 et 2011 par le Conseil de sécurité des Nations Unies n'ont pas eu d'incidence négative sur les opérations et les investissements dans le secteur minier et l'agriculture. Si les sanctions de 2009 incluaient un embargo sur les armes, ainsi qu'un gel des actifs et une interdiction de voyager pour un certain nombre de dirigeants politiques et militaires érythréens, les sanctions de 2011 exigeaient des sociétés internationales présentes dans le secteur minier local qu'elles veillent à ce que les fonds issus du secteur ne servent pas à déstabiliser la région. Ces sanctions imposaient également aux États membres de s'assurer qu'aucun moyen illicite ne soit utilisé pour collecter la « taxe diaspora » de 2 % que l'Érythrée prélève sur ses citoyens travaillant à l'étranger.

La participation de l'État dans un projet minier, quel qu'il soit, s'élevait jusqu'ici à 10 % et était assortie d'une option d'achat sur 30 % d'actions supplémentaires. Mais la société minière publique Eritrean National Mining Corporation a récemment conclu un accord de partage des bénéfices à parts égales dans le cadre du projet *Colluli Potash Project* avec le groupe australien South Boulder Mines. Si l'État souhaite obtenir 50 % des bénéfices de Colluli, c'est peut-être en raison du potentiel rémunérateur élevé et des faibles coûts d'investissement de ce projet. Cette opération risque d'effrayer encore plus les investisseurs. Depuis cette transaction sans précédent, les contrats avec les investisseurs peuvent être négociés au cas par cas. Toutefois, dans l'ensemble, la valeur ajoutée aux ressources naturelles érythréennes est peu élevée. L'Érythrée exporte toujours la majorité de ses produits miniers et de ses autres produits sous forme brute. Le pays se prive ainsi des nombreuses opportunités économiques et sociales offertes par la transformation des ressources naturelles au niveau local.

Conscient de ces problèmes, le gouvernement a mis en œuvre des mesures de grande ampleur afin d'y remédier. Ainsi, l'accord signé en 2012 avec la raffinerie d'or du Soudan voisin divisera par deux les coûts de raffinage de l'or et de l'argent. Actuellement, ces minerais sont envoyés à l'étranger, en Europe et en Asie, et leur traitement coûte très cher.

La contribution de l'agriculture à l'économie est minime, même si ce secteur emploie environ 80 % de la population active. En outre, l'Érythrée ne tire pas pleinement parti de son potentiel concernant l'élevage. Les problèmes dans ce secteur sont essentiellement liés à l'infrastructure, à l'absence de techniques et d'équipements modernes, à un déficit de précipitations et au manque de ressources pour l'expansion et l'investissement. Les techniques de production modernes et le développement de l'agriculture irriguée permettraient en effet d'obtenir un retour sur investissement non négligeable. Les opportunités d'investissement sont nombreuses dans les produits laitiers et carnés, les exportations d'animaux vivants, les exportations de peaux et articles en cuir, l'horticulture et les cultures de rapport, telles que le café, le coton et les fleurs. Actuellement, l'Érythrée cultive principalement du blé, du sorgho, des lentilles, des haricots, du mil, de l'orge et du tef.

La pêche offre elle aussi un potentiel conséquent mais inexploité. Le rendement maximum est d'environ 80 000 tonnes, mais 14 000 tonnes seulement sont commercialisées. Dans le même temps, l'analyse de l'évolution du PIB à plus long terme révèle que la part de l'agriculture dans le PIB, qui ressortait à 15.1 % en 2000, est montée à 17 % en 2011, malgré des fluctuations significatives entre ces deux périodes. De même, la part de l'industrie dans le PIB a progressé modestement, de 23 % en 2000 à 24.1 % en 2011. Les activités minières et la construction sont les branches qui ont le plus contribué à l'expansion du secteur. À plus de 50 % du PIB sur l'ensemble de la période, les services restent le principal soutien de l'économie du pays. Leur contribution au PIB est toutefois en baisse : elle est tombée de 61.9 % en 2000 à 58.9 % en 2011. Dans l'ensemble, la transformation structurelle tirée par les ressources naturelles est une condition préalable à la concrétisation du potentiel économique de l'Érythrée.



Extrait de :
African Economic Outlook 2013
Structural Transformation and Natural Resources

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2013-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE, *et al.* (2013), « Érythrée », dans *African Economic Outlook 2013 : Structural Transformation and Natural Resources*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2013-26-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.